

Pour être scout ...

lundi 16 octobre 2017

Pour être scout ...

Le montant de l'adhésion varie selon les ressources de la famille, mais ne doit jamais être un obstacle. Elle couvre l'assurance, la responsabilité civile et individuelle & accident. Elle permet également de financer la formation des chefs et des cheftaines, et plus généralement la vie du mouvement.

Il faudra aussi prévoir l'achat de l'équipement du scout, disponible sur la boutique www.laboutiqueduscoutisme.com ou Garrick à des prix raisonnables. Une contribution financière est demandée pour les activités et le fonctionnement. Des aides de la CAF et des comités d'entreprises peuvent être obtenues.

Toutes les activités se font en sécurité. Les encadrants bénévoles sont à la fois animateurs et éducateurs, titulaires du BAFA, et sont formés pour leurs missions. Ils accompagnent leurs groupes, instaurent un climat de confiance avec les enfants et les jeunes, et deviennent ainsi partenaires éducatifs des familles. Au cœur de la société, ils proposent aux jeunes qui leur sont confiés des actions concrètes de solidarité, de sécurité civile, de préservation du patrimoine ou de protection de l'environnement. Ils les sensibilisent aux enjeux de la démocratie, de la diversité et du handicap.